

**MAIRIE  
DE  
HEUQUEVILLE**

**27700**

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 février 2024**

**PRESENTS** : Mr Jean-Pierre SAVARY, Maire, Mr Jean-Pierre DELACOUR, Mr Claude CONTE, Adjoint, Mme Béatrice CAMPIGNY, Mr MULOT Gaëtan, Mme Katia QUINTARD, Mr Nicolas TOUTAIN, Conseillers municipaux.

**ABSENT EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR** : Mr Dominique BUDRY donnant pouvoir à Mr Gaëtan MULOT et Mr Sylvain TOUMINE donnant pouvoir à Mr Jean-Pierre DELACOUR.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Katia QUINTARD

Présence des secrétaires de la mairie, Mme Marlène MENEZ et Mme Joana PEIXOTO MOREIRA

A 18h30, Monsieur le Maire prend la parole et déclare la séance ouverte.

**1ère résolution**

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 novembre 2023**

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 novembre 2023.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2ème résolution**

**Encarts publicitaires**

Monsieur le Maire expose que certaines entreprises se proposent de participer à l'élaboration de la revue « Les Échos d'Heuqueville » en contrepartie d'encarts publicitaires.

Monsieur DELACOUR suggère également de contacter d'autres entreprises susceptibles d'être intéressées par cette proposition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**3ème résolution**

**Implantation d'une borne à incendie, rue du bois du Londe**

Monsieur le Maire rappelle le problème de l'installation d'une borne incendie au Londe qui a déjà été débattu lors de la précédente réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur DELACOUR qui apporte des informations plus techniques.

Monsieur DELACOUR indique que ce sujet a fait l'objet d'une discussion lors de la réunion de la commission travaux qui s'est tenue le 15 février dernier.

Monsieur DELACOUR présente deux options :

1. Installation d'une bache remplie d'eau, ce qui nécessite l'acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain.  
Par ailleurs, pour pouvoir concrétiser cette démarche il faut également souligner la nécessité de la création

d'une plateforme, la création d'une clôture, les frais d'acquisition, les frais pour le géomètre, le remplissage en eau... Le coût global de l'opération avoisine les 15.000 euros.

2. Pose par Véolia d'une borne incendie classique pour un montant d'environ 3.000 euros.

Le débat est ouvert et après discussion le conseil municipal décide d'opter pour la seconde option.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **4<sup>ème</sup> résolution**

##### **Rapport de la CLECT**

Monsieur le Maire commente la réunion de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) dont une copie a été transmise aux conseillers municipaux.

Monsieur le Maire informe que la diminution de la dotation est due au fait que la SNA prend en charge dorénavant une nouvelle compétence, celle de l'entretien des avaloirs.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il approuve ce rapport.

Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

#### **Questions diverses**

##### **Chauffage de l'école :**

Monsieur le Maire rappelle les problématiques du chauffage de l'école et donne la parole à Monsieur DELACOUR.

Monsieur DELACOUR expose que la question de l'école a été débattu lors de la réunion de la commission travaux.

Il rappelle que la chaudière au fioul a besoin d'être remplacée et il semble que la cuve à fioul fuit.

Il faut envisager un nouveau système de chauffage mais aussi une isolation des murs, remplacer les baies vitrées par des baies mieux isolantes...

Il faudrait consulter un spécialiste énergétique pour connaître ce qui serait bon de faire.

##### **Subventions au profit d'associations et autres :**

Les attributions de subventions seront définitivement votées lors du Conseil municipal du vote du budget.

##### **Volume sonore à la salle des fêtes :**

Monsieur CONTE informe le conseil des systèmes visant à limiter le volume sonore des salles des fêtes pour éviter tout désagrément au voisinage.

Monsieur DELACOUR fait remarquer que le nombre réel de plaintes n'est pas aussi important pour devoir envisager ce système de limitation.

##### **Travaux cimetière et mare :**

Monsieur DELACOUR rappelle les autres points étudiés par la commission travaux concernant l'extension du cimetière, la mare et la borne incendie au Londe.

Monsieur CONTE soulève la nécessité des travaux du cimetière et Monsieur DELACOUR en reconnaît l'urgence.

La clôture est déjà réalisée et payée.

Deux devis ont déjà été réalisés et un troisième est en attente afin d'évaluer au mieux les offres proposées.

##### **Sécurité école :**

Il faut refaire la clôture entre la Mairie et la cour de l'école qui est délabrée avec un portillon permettant aux enfants d'accéder à la bibliothèque et pouvant servir de sortie de secours.

Mr DELACOUR va faire établir un devis qui sera soumis au conseil municipal et éventuellement voté après l'adoption du budget 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par M. le Maire à 20h22.